

Description

L'assistant ou l'assistante de sécurité publique exécutent, au guichet d'un poste de police cantonale ou communale ou dans une centrale d'engagement (quartier général de la police cantonale qui gère l'engagement des patrouilles d'intervention, les appels au 117, le trafic routier, etc.), diverses tâches administratives et de soutien pour faciliter le travail des policiers titulaires du brevet fédéral. Sur le terrain, ils règlent la circulation routière et appuient les unités d'intervention de la police qui veillent à la tranquillité et à la salubrité du domaine public. En fonction de leur affectation, ils peuvent également assumer des missions de protection de sites et de convoyage de détenus.

Leurs principales activités consistent à:

Administration et appui aux centrales d'engagement

- renseigner la population et lui délivrer des documents officiels;
- traiter les procès-verbaux et les amendes;
- gérer les objets trouvés;
- assurer les liaisons radio et téléphoniques;
- gérer les feux de signalisation;
- identifier, sur requête, des auteurs d'infractions;

Circulation routière et stationnement

- régler la circulation aux heures de pointe, lors de manifestations festives, culturelles et sportives ou lors de la réalisation de travaux sur la chaussée;
- intervenir en cas d'accidents (signalisation du danger, alerte, régulation du trafic, premiers secours, appel à témoins, etc.);
- garantir une sécurité optimale aux abords des écoles (éducation routière, présence lors des entrées et sorties de classes, formation et surveillance des patrouilleurs scolaires, etc.);
- surveiller et contrôler les zones de parcage de véhicules; infliger des amendes en cas d'infractions;

Appui aux unités d'intervention

- effectuer des rondes préventives afin de créer un sentiment de sécurité à l'intérieur des localités;
- lutter contre le bruit et les incivilités par le conseil, la médiation ou la sanction;
- inspecter les établissements publics (cinémas, bars, salles de jeux, etc.), les magasins, les foires, les marchés, les piscines, les réseaux d'eau potable; assurer des contrôles de mesures d'hygiène et de salubrité publique;

Protection de sites et convoyage

- surveiller et protéger des sites sensibles;
- convoyer et surveiller des prévenus et des détenus lors de leur transport;
- assurer la sécurité lors d'audiences.

Environnement de travail

Les assistants de sécurité publique travaillent généralement en équipe. Lors de leurs missions à l'extérieur, ils utilisent divers moyens de transport (voiture, moto, scooter, vélo). Ils prêtent serment, portent un uniforme et, selon leur affectation et leur statut, peuvent être armés. Leurs horaires de travail sont irréguliers, puisqu'ils travaillent aussi la nuit et le week-end.

Formation

La formation d'assistant ou d'assistante de sécurité publique s'acquiert en emploi. Le recrutement ne s'opère qu'en fonction des besoins en personnel.

Lieux

- formation théorique dans une école de police intercantonale, Colombier et St-Maurice (Savatan);
- formation pratique dans le corps de police du canton ou de la commune d'engagement.

Durée

- 2 à 4 mois, variable selon l'école.

Conditions d'admission

Elles varient en fonction de la commune ou du canton d'engagement, mais généralement:

- nationalité suisse ou permis C;
- 18 ans révolus;
- permis de conduire catégorie B et/ou A1 (moto 125 cm³);
- certificat fédéral de capacité (CFC) ou titre jugé équivalent;
- casier judiciaire vierge;
- examen médical;
- tests et entretien de sélection.

Titre obtenu

- certificat de l'école et nomination à la fonction d'assistant ou d'assistante de sécurité publique.

Contenu

- culture générale: langues, droit pénal et civil, informatique, etc.;
- compétences professionnelles: police de proximité, régulation du trafic, conduite automobile, formation sanitaire, éthique, psychologie policière, rédaction de rapports, etc.;
- circulation routière: contrôle du stationnement, éducation et prévention routières, etc.;
- sécurité personnelle: self-défense, tir, etc.;
- stages pratiques.

Pour plus de détails, consulter

www.orientation.ch/perfectionnement.

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Aptitude à travailler en équipe
- Capacité à s'adapter à un horaire irrégulier ou de nuit
- Autorité
- Calme et sang-froid
- Rapidité d'exécution
- Facilité de contact
- Résistance physique
- Discrétion

Perspectives professionnelles

Les différents corps de police municipale ou cantonale ne recrutent qu'en fonction des besoins mais la sécurité de l'emploi est garantie. L'assistant ou l'assistante de sécurité publique peuvent être promus à de nouvelles fonctions, à l'intérieur du corps de police ou de la commune qui les emploie, sur la base de leurs aptitudes et années de service.

Perfectionnement

Les assistants de sécurité publique peuvent envisager les perfectionnements suivants:

- formation continue à l'interne des corps de police, afin de se tenir au courant des évolutions du droit, des systèmes informatiques;
- formation spécialisée pour changer d'affectation;
- brevet fédéral de policier-ère, 2 ans en emploi, divers lieux de Suisse romande;
- etc.

Pour plus de détails, consulter www.orientation.ch/formation.

Professions voisines

- Agent de détention BF/Agente de détention BF
- Agent professionnel de sécurité BF/Agente professionnelle de sécurité BF
- Détective privé/Détective privée
- Policier BF/Policière BF
- Sapeur-pompier professionnel BF/Sapeur-pompier professionnelle BF

Adresses

Académie de police de Savatan
1890 St-Maurice
Tél.: 058 466 96 80
<http://www.academie-de-police.ch>

Centre de formation de la police et des métiers de la sécurité
Rue de la Fontenette 18
1227 Carouge GE
Tél.: 022 327 50 50
<http://devenez.ge.ch>

Centre interrégional de formation de police - CIFPol
École de Colombier
Rue de l'Arsenal 2
2013 Colombier NE
Tél.: 032 889 90 90
<http://www.cifpol.ch>

Police cantonale de Fribourg
Centre interrégional de Formation de Police
Ecole de Granges-Paccot (CIFPol EGP)
Ch. de la Madeleine 3
1763 Granges-Paccot
Tél.: 026 305 17 90
<http://www.fr.ch/pol/>

Police cantonale jurassienne
Cellule des ressources humaines
Prés-Roses 1
2800 Delémont
Tél.: 032 420 67 74
<http://www.jura.ch/police>

Police cantonale valaisanne
Ressources humaines
Av. de France 69
1950 Sion
Tél.: 027 606 59 02
<http://www.policevalais.ch/>

Police cantonale vaudoise
Division ressources humaines
Route de la Blécherette 101
1014 Lausanne Adm cant VD
Tél.: 021 644 44 44
<http://www.policier.ch>